

Cadre supérieur de santé paramédical

Informations sur le concours

Publié le :	22-04-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	4
Date du concours :	11-09-2025
A propos du poste :	

Le centre hospitalier Pierre Oudot organise un concours interne sur titres et un concours externe sur titres en vue de pourvoir des postes sur le grade de cadre de santé paramédical, selon la répartition suivante :

1. CONCOURS INTERNE SUR TITRES

POUR LE CENTRE HOSPITALIER PIERRE OUDOT :

Filière infirmière :

2 postes d'infirmier cadre de santé paramédical

2. CONCOURS EXTERNE SUR TITRES

POUR LE CENTRE HOSPITALIER PIERRE OUDOT :

Filière infirmière :

1 poste d'infirmier cadre de santé paramédical

POUR LE CENTRE HOSPITALIER DE PONT DE BEAUVOISIN :

Filière infirmière :

1 poste d'infirmier cadre de santé paramédical

Informations sur l'établissement

Nom : CENTRE HOSPITALIER PIERRE OUDOT

Ville : 38300 Bourgoin-Jallieu

Site Web : <https://www.ch-bourgoin.fr/>

Pour candidater

Date limite de
candidature : 31-07-2025

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature au concours interne sur titres :

_ Les fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par les décrets susvisés, comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps relevant de l'article n° 1 du décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 susvisé ;

_ Les agents non titulaires de la fonction publique hospitalière titulaires de l'un des diplômes, titres ou autorisation requis pour être recrutés dans l'un des corps cités à l'article n° 1 du décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 susvisé et titulaire du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au 1er janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière, de rééducation ou médico-technique.

Peuvent faire acte de candidature à ce concours externe sur titres les candidats titulaires des diplômes, titres ou autorisations requis pour être recrutés dans les corps régis par les décrets du 30 novembre 1988

et du 29 septembre 2010

susvisés et du diplôme de cadre de santé, ayant exercé, dans le secteur privé ou public, une activité professionnelle de même nature et équivalente à celle des agents appartenant aux corps précités pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein. Les conditions sont appréciées au 1er janvier 2025.

Pièces à fournir :

Pour une inscription au concours interne sur titres, le dossier de candidature contiendra (copies recto uniquement, sans agrafe ni trombone):

1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique, dans le cas de concours ouvert pour pourvoir des postes dans plusieurs établissements, l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle ;

2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre ;

3° Si le candidat est agent de la fonction publique (contractuel, stagiaire ou titulaire), un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;

4° Le diplôme de cadre de santé, titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ;

5° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

Pour une inscription au concours externe sur titres, le dossier de candidature contiendra (copies recto uniquement, sans agrafe ni trombone):

1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique, dans le cas de concours ouvert pour pourvoir des postes dans plusieurs établissements, l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle ;

2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les emplois occupés, les actions de formation suivies et accompagné d'attestations d'emploi (ou un état des emplois occupés mentionnant les descriptifs des fonctions occupées) ;

3° Le diplôme de cadre de santé, titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;

4° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

5° Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national

;

6° Si le candidat est agent de la fonction publique (contractuel, stagiaire ou titulaire), un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination accompagné de la fiche du poste occupé ;

La demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°2) sera faite par le pôle gestionnaire des concours.

Tout dossier incomplet sera rejeté de manière définitive.

Il en sera de même pour tout dossier expédié hors délai et pour tout dossier transmis autrement que par voie postale.

Adresse postale
pour l'envoi des
candidatures :

Les dossiers de candidature complets doivent être expédiés par courrier postal recommandé avec accusé de réception uniquement, au plus tard le 31 juillet 2025 à minuit, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

CENTRE HOSPITALIER PIERRE OUDOT - Direction des Ressources Humaines – Concours -
30 avenue du médipôle - BP 40348 - 38302 BOURGOIN-JALLIEU cedex.